

M. Frans Timmermans Vice-président exécutif pour le pacte vert pour l'Europe, Commission européenne
Mme Kadri Simson Commissaire à l'énergie, Commission européenne
04 mai 2022

Un acte solaire européen pour une Europe durable et résiliente

Lettre conjointe de l'Autriche, de la Belgique, de la Lituanie, du Luxembourg et de l'Espagne

Cher Vice-président exécutif, Cher Commissaire,

À la suite de l'agression militaire non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, l'UE devrait apporter son soutien à l'Ukraine et accélérer la transition énergétique en Europe afin de supprimer progressivement notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie dès que possible. L'énergie solaire recèle un énorme potentiel pour l'UE. Comme déjà souligné dans la communication REPowerEU, chaque panneau photovoltaïque réduit immédiatement et directement notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. Au-delà, son déploiement accéléré réduit l'exposition aux prix élevés de l'énergie et crée des emplois locaux, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en atteignant nos objectifs climatiques.

La quantité d'énergie solaire qui sera déployée dans l'UE au cours des prochaines années conformément aux objectifs fixés dans les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les plans de transition énergétique récemment annoncés est déjà importante. Comme le montre l'analyse, le marché solaire de l'UE sera en fait deux fois plus élevé que dans les « Plans nationaux en matière d'énergie et de climat » déjà approuvés.

Nous pensons qu'il est encore possible d'augmenter ces objectifs à la lumière de l'évolution de la situation géopolitique et de libérer le potentiel de l'énergie solaire en tant que source d'énergie renouvelable majeure sur les toits ou les façades des bâtiments. Le solaire photovoltaïque et le solaire thermique et une combinaison des deux, ainsi que le photovoltaïque intégré au bâtiment doivent représenter pour le photovoltaïque au moins un térawatt installé dans l'UE d'ici 2030. L'UE accueille les meilleures activités de recherche et de développement au monde sur la production photovoltaïque et, compte tenu de la nouvelle technologie, nous pouvons installer une industrie solaire photovoltaïque compétitive en Europe. Si elle ne s'attaque pas correctement aux défis actuels et aux défaillances du marché de la fabrication photovoltaïque européenne, l'UE risque de transformer sa dépendance à l'égard du pétrole et du gaz russes en une dépendance croissante à long terme à l'égard des importations de matières premières et de matériel photovoltaïque en provenance de Chine ou d'autres fournisseurs mondiaux.

L'UE peut déployer au moins 70 millions de toits solaires d'ici 2030 en Europe. Cela générera 1100 TWh d'électricité et créera des millions d'emplois locaux. La vague européenne de rénovation devrait être combinée avec une vague solaire. Nous vous demandons donc d'inclure un acte solaire européen dans votre prochain plan REPowerEU. L'Acte solaire européen devrait comprendre au minimum les éléments suivants:

- Les toits solaires devraient être la norme pour les nouvelles maisons et pour les maisons en cours de rénovation majeure ou d'une rénovation de la toiture. La législation de l'UE devrait exiger des

toits solaires obligatoires, notamment sur les toits plats, les bâtiments publics, les supermarchés et les commerces de détail, ainsi que dans les zones industrielles. Les États membres devraient être en mesure de définir les modalités spécifiques.

- Afin d'encourager un déploiement plus rapide, nous devons faire un usage optimal et rentable de tous les instruments financiers pour permettre le déploiement des énergies renouvelables et en particulier de l'énergie solaire, y compris les garanties de crédit de l'État pour débloquer le capital financier pour la fabrication photovoltaïque. Le mécanisme européen de financement des énergies renouvelables doit être renforcé. Il est prêt à recevoir des fonds de l'UE. Une partie des fonds alloués à d'autres instruments au titre du budget actuel, qui ne sont pas dépensés, pourrait être réorientée vers celui-ci.

- La Commission devrait fournir une assistance renforcée aux États membres afin qu'ils exploitent pleinement le potentiel de la participation des citoyens au système énergétique en tant qu'autoconsommateurs, autoconsommateurs collectifs et communautés d'énergie renouvelable.

- Afin de prendre des mesures immédiates dans la partie amont de la chaîne de valeur photovoltaïque, nous appelons au lancement d'un mécanisme de soutien dédié visant à accroître les capacités de fabrication solaire existantes et à promouvoir l'innovation. Il peut s'agir de différents moyens, par exemple un appel spécifique au titre du Fonds pour l'innovation ou d'autres instruments pertinents de l'UE, un mandat à la BEI pour fournir un soutien financier aux usines, l'étude de la faisabilité de la mise en place d'un « Important Project of Common European Interest » pour la production d'énergie solaire photovoltaïque en Europe. Cette approche fournirait la sécurité nécessaire en matière d'investissement, faciliterait la procédure de notification dans le cadre du « Climate, Energy and Environmental Aid Guidelines », encouragerait la recherche, le développement et l'innovation tout au long de la chaîne de valeur et créerait des milliers d'emplois durables en Europe. La Commission devrait fixer l'objectif que 75 % des capacités photovoltaïques déployées ou installées soient produites dans l'UE d'ici à 2030.

- La Commission devrait adopter une analyse d'accompagnement sur les besoins correspondants de l'UE en matière de fabrication industrielle et d'investissement, ainsi que sur les capacités de recherche et d'innovation pour les toits solaires au sein de l'UE, en gardant à l'esprit la nécessité de garantir l'efficacité des ressources et une économie circulaire.

- Des mesures visant à faciliter le développement rapide des compétences et la disponibilité d'une main-d'œuvre tournée vers l'avenir tout au long de la chaîne de valeur solaire sont nécessaires. Nous vous invitons à prendre en compte ces éléments liés à l'établissement d'un acte solaire européen dans la finalisation du plan REPowerEU.

Nous vous invitons à prendre en compte ces éléments liés à l'établissement d'un acte solaire européen dans la finalisation du plan REPowerEU.

Cordialement,

Mme Leonore Gewessler Ministre fédéral de l'action pour le climat, de l'environnement, de l'énergie, de la mobilité, de l'innovation et de la technologie Autriche - **Mme Tinne Van der Straeten** Ministre fédéral de l'énergie Belgique - **M. Dainius Kreivys** Ministre de l'énergie Lituanie - **M. Claude Turmes** Ministre de l'énergie Luxembourg - **Mme Teresa Ribera** Vice-Premier ministre, ministre de la Transition écologique et du Défi démographique Espagne